

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à la salle A du Pavillon du Village, le 4 octobre 2021, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : Simon Mercier : conseiller # 1
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère # 6

Absent :

La directrice générale / secrétaire-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 septembre 2021
 - 3.2 Séance extraordinaire du 29 septembre 2021
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Rémunération du personnel électoral – Élections générales municipales du 7 novembre 2021
 - 4.3 Croix-Rouge canadienne – Entente de services aux sinistrés - Contribution mai 2021 à avril 2022
 - 4.4 Autorisation d'aller en appel d'offres – Déneigement et sablage de la rue privée – rue Joachim-Flamand
 - 4.5 Mme Bélisle et M. Dulong - Modifications aux résolutions 223-07-11 et 230-08-11
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Accueil de la démission de Sébastien Rainville
 - 5.2 Les glissières de sécurité J.T.D inc. – Autorisation de paiement de facture pour réparations et remplacement de glissières de sécurité – 13 825.28\$
 - 5.3 Scellement de fissures d'asphalte inc - Autorisation de paiement de facture pour scellements de fissures - 6 452.92\$
 - 5.4 Dominic Beaulieu inc - Autorisation de paiement de facture pour réparation rue du Sommet - 13 009.46\$
 - 5.5 Programme d'aide à la voirie locale 2021 – Volet Entretien des routes locales – 157 364\$ Dossier : 2021-62020-14-0469
 - 5.6 Programme d'aide à la voirie locale 2021 – Volet Projet particuliers d'amélioration (PPA-CE)

- 6- **Sécurité publique**
- 6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #649-2021 – Remplaçant le #624-2019 visant à réduire la limite de vitesse sur les chemins municipaux
 - 6.2 Adoption du règlement #647-2021 - Règlement de prévention des incendies
 - 6.3 MRC de Matawinie - Besoins en formation 2022-2023 - Pompiers des services de sécurité
- 7- **Urbanisme et environnement**
- 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées, jeux d'eau - Septembre 2021
 - 7.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement #648-2021 - Modification au règlement de zonage #526-2012 pour la hauteur des bâtiments
 - 7.3 Nomination au poste de Directeur de l'urbanisme et de l'environnement
 - 7.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet)
 - 7.5 Adoption du 2^e projet de règlement #646-2021 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 afin de modifier les normes de lotissement applicables aux zones FV
 - 7.6 Autorisation pour mandat à une firme afin de procéder aux échantillonnages, aux tournées de vérifications hebdomadaires et aux différentes réparations pour les installations des eaux potables et usées
 - 7.7 Dépôt à neige – Octroi du mandat d'étude géotechnique et caractérisation environnementale phase II (si requise)
 - 7.8 Barrage Miro - Octroi du mandat d'étude biologique du milieu
 - 7.9 Barrage Miro - Octroi du mandat pour les relevés topographiques
- 8- **Culture et loisirs**
- 8.1 Espace événementiel – Demande de contribution pour l'activité d'Halloween « Fais-moi peur »
- 9- **Période de questions**
- 10- **Levée de la séance**

228-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 13 septembre 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021;

229-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

ADOPTÉE

3.2 Séance extraordinaire du 29 septembre 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2021 ;

230-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2021.

ADOPTÉE

4- Administration

4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

231-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de septembre 2021.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| Chèques émis durant le mois | 13 736.02 \$ |
| Prélèvements automatiques | 50 071.07 \$ |
| Salaires | 43 976.09 \$ |
| Chèques à émettre | 89 943.20 \$ |
| TOTAL | 197 726.38 \$ |

ADOPTÉE

4.2 Rémunération du personnel électoral - Élections générales municipales du 7 novembre 2021

232-10-21

ATTENDU les élections municipales prévues en novembre 2021 ;

ATTENDU QUE la municipalité ne s'est pas dotée d'une résolution pour établir la rémunération du personnel électoral ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Andrée St-Jean appuyé par le conseiller M. Rodrigue Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la rémunération du personnel électoral pour l'année 2021 soit la suivante :

| FONCTIONS | | RÉMUNÉRATION |
|---|--|----------------------------------|
| Président(e) | | |
| Confection de la liste électorale (<i>sans scrutin</i>) | | 0,40 \$/par électeur |
| Confection de la liste électorale (<i>avec scrutin et commission de révision</i>) | | 0.75 \$/par électeur |
| Secrétaire d'élection | | 75 % des honoraires du président |
| Adjoint(e) au (à la) président(e) | | 50 % des honoraires du président |
| Jour du BVA | | 450 \$ |
| Jour du BVO | | 650 \$ |
| Jour de votation / Bureau de vote de la présidente | | 400 \$ |
| Bureau de vote (anticipation) - BVA | | |
| Scrutateur(trice) : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 235 \$ |
| Secrétaire : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 210 \$ |
| Bureau de vote (scrutin) - BVO | | |
| Scrutateur(trice) : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 245 \$ |
| Secrétaire : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 220\$ |
| Primo - BVA - BVO | | |
| Primo BVA | | 235 \$ |
| Primo BVO | | 245 \$ |
| Formation | | 35 \$ |
| Table de vérification (anticipation) - BVA | | |
| Président(e) : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 165 \$ |
| Membre : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 150 \$ |
| Table de vérification (jour du vote) - BVO | | |
| Président(e) : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 175 \$ |
| Membre : Formation | | 35 \$ |
| Jour de votation | | 160 \$ |
| Vote par correspondance - BVC | | |
| Scrutateur(trice) | | 235 \$ |
| Secrétaire | | 210 \$ |
| Formation | | 35 \$ |
| Commission de révision | | |
| Tout membre de la commission de révision | | 20\$ / heure |

ADOPTÉE

4.3 Croix-Rouge canadienne – Entente de services aux sinistrés - Contribution mai 2021 à avril 2022

233-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avis de contribution pour l'entente de services aux sinistrés pour la période de mai 2021 à avril 2022 pour une population de 2194 au montant de 0.17\$/capita, pour une contribution de 372.98\$

ADOPTÉE

4.4 Autorisation d'aller en appel d'offres – Déneigement et sablage de la rue privée – rue Joachim-Flamand

234-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande du propriétaire de la rue Joachim-Flamand pour aller en appel d'offres pour le déneigement de cette rue, compte tenu qu'une majorité de résidents de cette rue sont d'accord.

ADOPTÉE

4.5 Mme Bélisle et M. Dulong - Modifications aux résolutions 223-07-11 et 230-08-11

235-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de conserver l'offre de vente qui avait été faite à Mme Bélisle et M. Dulong pour la parcelle de terrain de 21.97 m x 30.48 m (estimé – voir plan ci-dessous) et de respecter le montant de 5\$ du mètre carré, tel que mentionné dans la résolution 230-08-11. Que les frais relatifs à ce transfert soient à la charge de l'acheteur et d'autoriser la directrice générale à signer les documents nécessaires.



ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Accueil de la démission de Sébastien Rainville

Dépôt

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose la démission de M. Sébastien Rainville au poste de manœuvre opérateur de la voirie, reçue le 20 septembre et effective au 1^{er} octobre 2021.

5.2 Les glissières de sécurité J.T.D Inc. – Autorisation de paiement de facture pour réparations et remplacement de glissières de sécurité – 13 825.28\$

236-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture à Les Glissières de sécurité J.T.D. inc au montant de 13 825.28\$

ADOPTÉE

5.3 Scellement de fissures d'asphalte inc - Autorisation de paiement de facture pour scellements de fissures - 6 452.92\$

237-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture à Scellement de fissures d'asphalte inc au montant de 6 452.92\$

ADOPTÉE

5.4 Dominic Beaulieu inc - Autorisation de paiement de facture pour réparation rue du Sommet - 13 009.46\$

238-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture à Dominic Beaulieu inc au montant de 13 009.46\$

ADOPTÉE

5.5 Programme d'aide à la voirie locale 2021 – Volet Entretien des routes locales – 157 364\$ Dossier : 2021-62020-14-0469

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 157 364\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2021

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

239-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Béatrix informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

5.6 Programme d'aide à la voirie locale 2021 – Volet Projet particuliers d'amélioration (PPA-CE)

Dossier : 00030757-1-62020 (14) – 2021-04-21-10

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

- ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Béatrix a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
- ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
- ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU QUE** si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

240-10-21

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller M. Rodrigue Michaud, **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Béatrix approuve les dépenses d'un montant de 15 000\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

6- Sécurité publique et civile

6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #649-2021 - Remplaçant le #624-2019 visant à réduire la limite de vitesse sur les chemins municipaux

Dépôt

Le conseiller M. Simon Mercier donne avis de motion et dépose le projet de règlement #649-2021 remplaçant le #624-2019 visant à réduire la limite de vitesse sur les chemins municipaux

ADOPTÉE

6.2 Adoption du règlement #647-2021 - Règlement de prévention des incendies

241-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #647-2021 – Règlement de prévention des incendies.

ADOPTÉE

6.3 MRC de Matawinie - Besoins en formation 2022-2023 - Pompiers des services de sécurité

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Béatrix désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Béatrix prévoit la formation de :

- 2 pompiers pour le programme Pompier I
- 1 pompier pour le programme d'opérateurs d'autopompe
- 2 pompiers pour le programme de pince de désincarcération
- 2 pompiers pour officier non urbain
- 6 pompiers pour véhicule électrique ou hybride

au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Matawinie en conformité avec l'article 6 du Programme.

242-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Matawinie.

ADOPTÉE

7- **Urbanisme et mise en valeur du territoire**

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées, jeux d'eau et du rapport de la situation du barrage Miro – Septembre 2021

Dépôt

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose les certificats d'analyses des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées, jeux d'eau du mois de septembre 2021.

7.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement #648-2021 – Modification règlement de zonage #526-2012 pour la hauteur des bâtiments

243-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adoption du 1^{er} projet de règlement #648-2021 – Modification règlement de zonage #526-2012 pour la hauteur des bâtiments

ADOPTÉE

7.3 Nomination au poste de Directeur de l'urbanisme et de l'environnement

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur de l'urbanisme est vacant depuis le 4 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs démarches et/ou affichages ont été faits pour recruter des personnes à ce poste, dont l'embauche d'une firme de recrutement;

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Boivin assure l'intérim depuis ce temps ;

CONSIDÉRANT QUE ce poste cadre non-syndiqué a été offert à M. Boivin ;

CONSIDÉRANT QUE M. Boivin a manifesté son intention de démissionner de ses fonctions de président du syndicat pour obtenir le poste cadre non-syndiqué;

244-10-21

IL A ÉTÉ RÉSOLU par la conseillère Mme Andrée St-Jean et le conseiller M. Michel Rainville de nommer M. Alexandre Boivin au poste de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, conditionnellement à sa démission au poste de président du syndicat ;

QUE M. Boivin puisse bénéficier d'une période d'essai de 6 mois, donc jusqu'au 3 avril 2022, pour mentionner son intérêt à revenir à son poste syndiqué d'inspecteur et opérateur des eaux potables et usées;

QUE si pendant cette période, la municipalité décide de ne pas maintenir le Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement dans ses fonctions, M. Boivin retournera au poste qu'il occupait avant sa promotion;

QUE sa semaine normale de travail soit en moyenne entre 35 et 45 heures;

QUE les heures autorisées au-delà du 45 heures par semaine puissent lui être banquées à taux simple.

ADOPTÉE

7.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #650-2021 Règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet)

Dépôt

Le conseiller M. Michel Rainville donne avis de motion et dépose le projet de règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet)

ADOPTÉE

7.5 Adoption du 2^e projet de règlement #646-2021 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 afin de modifier les normes de lotissement applicables aux zones FV

245-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le 2^e projet de règlement #646-2021 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 afin de modifier les normes de lotissement applicables aux zones FV

ADOPTÉE

7.6 Autorisation pour mandat à une firme afin de procéder aux échantillonnages, aux tournées de vérifications hebdomadaires et aux différentes réparations pour les installations des eaux potables et usées

246-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner l'autorisation pour mandater une firme afin de procéder aux échantillonnages, aux tournées de vérifications hebdomadaires et aux différentes réparations pour les installations des eaux potables et usées. Que des demandes de prix soient faites pour comparer.

ADOPTÉE

7.7 Dépôt à neige – Octroi du mandat d'étude géotechnique et caractérisation environnementale phase II (si requise)

247-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à la firme Enviro-Experts Génie Conseils pour une étude géotechnique au futur site de dépôt à neige au montant de 17 200\$ + taxes et si nécessaire, d'autoriser la caractérisation environnementale phase II au montant de 5 540\$ + taxe, par la même firme.

ADOPTÉE

7.8 Barrage Miro - Octroi du mandat d'étude biologique du milieu

248-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Groupe Hémisphères au montant de 4 050\$ + taxes pour procéder à l'étude écologique pour la réfection du barrage Miro

ADOPTÉE

7.9 Barrage Miro - Octroi du mandat pour les relevés topographiques

249-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Géniarp pour procéder aux relevés topographiques du barrage Miro au montant de 2 000\$ + taxes

ADOPTÉE

8- Culture et loisirs

8.1 Espace événementiel - Demande de contribution pour l'activité d'Halloween « Fais-moi peur »

250-10-21

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une contribution de 400\$ à Espace Événementiel pour agrémenter le parcours spécial Halloween sous le thème « Fais-moi peur »

ADOPTÉE

9- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

251-10-21

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h17.

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale/secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Mélissa Charette
Directrice générale et secrétaire-trésorière